

LIGUE D'ESCRIME DE HAUTE-NORMANDIE

COMMISSION ARBITRAGE



DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION D'ARBITRE Saison : 2008-2009



CURSUS DE LA FORMATION ARBITRAGE

ARBITRE DEPARTEMENTAL : *Le diplôme se passe aux trois armes*

1. Etre licencié à la F.F.E.
2. Etre détenteur du Blason vert.
- 3. Etre au minimum de la catégorie Benjamin 2, pour entrer en formation et minime pour passer l'examen**
4. Poser sa candidature individuellement ou par son club auprès du Comité Départemental.
5. Passer l'épreuve théorique lors de la Journée Nationale de l'Arbitrage (Q.C.M 20 questions, 30 minutes, obtenir 16/20). **Première étape obligatoire.**
6. Obligation de participer à un des stages proposés par la C.D.A ou en l'absence la C.R.A.
7. Etre évalué en pratique au minimum sur trois épreuves départementales ou régionales dans l'arme choisie (jugement porté : apte ou non apte) ou par contrôle continu dont le contenu est déterminé par la C.D.A (ex : fiche de critères, nombre de compétition, etc.).

ARBITRE REGIONAL : *Le diplôme se passe aux trois armes*

1. Etre licencié à la F.F.E.
2. Etre arbitre départemental.
- 3. Etre au minimum de la catégorie Cadet pour entrer en formation.**
4. Etre présenté par la C.D.A ou en absence le Club, avant l'avant dernier samedi de septembre.
5. Justifier avoir arbitrer pendant la saison précédente.
6. Passer l'épreuve théorique lors de la journée Nationale de l'Arbitrage (Q.C.M 30 questions, 30 minutes, obtenir 26/30). **Première étape obligatoire.**
7. Participer à une formation continue proposée par la C.R.A. (stage, regroupement, etc.).
8. Etre évalué en pratique au minimum lors de trois épreuves, dont une obligatoire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

COUT DE LA FORMATION : 60 Euros

Comprenant :

- La documentation nécessaire à la formation.
- L'examen.
- Le stage de formation et les journées de suivi de formation.
- 1 chronomètre après obtention de l'examen.

CALENDRIER DU STAGE ET EXAMEN

DATES	LIEUX	HORAIRES	OBJECTIFS
28 septembre 2008	CRJS Petit – Couronne	14h30 – 15h30	Journée nationale de l'arbitrage
5 novembre 2008	Dieppe	9h30 – 17h	Suivi de formation
23 décembre 2008	CRJS Petit – Couronne	9h30 – 17h	Suivi de formation
25 février 2009	CRJS Petit – Couronne	9h30 – 17h	Suivi de formation
29 avril 2009	CRJS Petit – Couronne	9h30 – 17h	Suivi de formation

N.B : Les candidats ayant réussi la partie théorique seront dénommés "stagiaires en formation"
Ceux n'ayant pas obtenu la théorie pourront quand même suivre les stages de formation.

Clôture des inscriptions le 27 octobre 2008

La Commission d'Arbitrage
Maître Nicolas CORUBLE
Maître Antonio MEFFE